



ÉQUIPER LES MILANS ROYAUX
DE BALISES GPS POUR CONNAÎTRE
ET LIMITER LES CAUSES DE MORTALITÉ- P.7

L'ATLAS DES OISEAUX DE FRANCE - P.14

LAGOPÈDE ALPIN : NOUVELLE VICTOIRE DE LA LPO
CONTRE LA CHASSE DES OISEAUX EN DANGER - P.18

Art & nature

Vous avez un talent particulier pour l'illustration, la peinture, la sculpture... ? Mêlez votre art à la nature, à la faune ou à la flore ! Envoyez-nous les photos de vos créations à l'adresse suivante : isere@lpo.fr

Merci à [Evelyne Chambon](#) pour sa contribution artistique !

E. Chambon
2016





Chamois © Jacques Prévost



P.4 Les nouvelles des délégations territoriales de la LPO AuRA

- À la recherche des rapaces nocturnes en Cœur de Savoie

P.6 Agir pour les espèces, les sites et les habitats

- Des agriculteurs matheysins engagés pour protéger le rôle des genêts
- Équiper les milans royaux de balises GPS pour connaître et limiter les causes de mortalité
- Deux nouveaux écuroducs à Claix

P.9 Renforcer la sphère LPO

- Retour sur les assises territoriales de la LPO AuRA DT Isère
- Construisez l'avenir, faites une donation ou léguiez à la LPO

P.11 Mettre la nature au cœur de la société

- Le nombre d'oiseaux communs décroît encore en Auvergne-Rhône-Alpes...
- Jouez avec la LPO !
- L'atlas des oiseaux de France
- Jean Rolin et les piafs
- Lagopède alpin : nouvelle victoire de la LPO contre la chasse des oiseaux en danger
- Chronique ornitho

Edito

- L'année 2020 vient de se refermer, entre stupeur et espoir.
- Inimaginable il y a encore un an, la crise sanitaire mondiale qui l'aura marquée plus que tout autre événement, se prolonge en cette nouvelle année et ses conséquences se prolongeront sans doute plus longtemps encore.
- Le cœur de notre LPO, la vie associative, en a été profondément affectée. La convivialité qui marquait chacune de nos activités, sorties de terrain, rencontres et réunions diverses, s'est évanouie du jour au lendemain, nous laissant, adhérent-e-s et bénévoles, mais aussi salarié-e-s, tous bien isolés.
- Pourtant, les mois qui viennent de s'écouler, aussi noirs qu'ils puissent nous apparaître, ne doivent pas nous cacher les raisons d'espérer un futur meilleur et plus engageant.
- En des temps plus sombres encore, alors plongé au cœur de la Grande Guerre, Guillaume Apollinaire écrivait : « Il est grand temps de rallumer les étoiles ».
- Alors en ce début d'année nouvelle, sachons au moins voir qu'il en brille encore... Car ce que le confinement aura aussi laissé comme trace, c'est cette (re)découverte, par tant de nos concitoyens, de la présence d'une faune sauvage bien plus proche d'eux qu'ils ne le pensaient. Rappelons-nous le succès de l'opération « Confinés mais aux aguets » et tous les nouveaux jardins Refuges qu'elle a fait éclore en ce printemps rendu soudain au silence et au chant des oiseaux !
- Certes ce « monde d'après » qui prenait alors de réelles couleurs, s'est vite retrouvé balayé par une relance plus économique qu'écologique, mais les étoiles allumées resteront briller car nous sommes nombreux à avoir compris l'impasse dans laquelle notre société s'était engagée. Et chacune des actions que nous porterons pour protéger ou restaurer la biodiversité et les milieux naturels, chacune d'entre elles en allumera de nouvelles et apportera un peu de lumière à l'avenir de notre monde.
- Au seuil de cette nouvelle année, nous sommes désormais plus de 2000 adhérent-e-s en Isère pour agir partout où nous sommes et sortir la nature de l'ombre où la cantonne trop souvent notre société. Alors, rallumons les étoiles, mais aussi comme disait ce poète, « tous les astres intérieurs que l'on avait éteints ».
- En vous souhaitant de trouver auprès des vôtres mais aussi de la nature qui nous est si chère, le meilleur pour les jours à venir.
- Belle et heureuse année 2021 !

Catherine Giraud, présidente territoriale de la LPO AuRA, délégation Isère

LES NOUVELLES DES DÉLÉGATIONS TERRITORIALES DE LA LPO AURA



À LA RECHERCHE DES RAPACES NOCTURNES EN CŒUR DE SAVOIE



Chevêche d'Athéna © Géraldine Le Duc

La chevêche d'Athéna (*Athene noctua*), le hibou petit-duc (*Otus scops*) et l'effraie des clochers (*Tyto alba*) sont des espèces indicatrices des milieux agricoles. Elles sont toutes trois liées à des paysages diversifiés (fonds de vallée, basse à moyenne altitude). Ces espèces sont protégées mais ne bénéficient pas d'un Plan National d'Actions malgré leur fort déclin aux échelles régionales et départementales.

Ce déclin s'explique notamment par l'urbanisation (destruction des habitats, mortalité routière, obturation des bâtiments) et par l'intensification agricole (régression des prairies naturelles, abandon des vergers à haute tige, remembrements, arasement des haies et des vieux arbres, usage des pesticides).

Soumis à de fortes pressions anthropiques, le territoire de Cœur de Savoie constitue un secteur à enjeux pour ces trois espèces qu'il abrite et pour lesquelles il devient urgent d'agir.

Statuts de conservation des trois espèces étudiées :

	Liste rouge France	Liste rouge Rhône -Alpes	Liste rouge Savoie
Chevêche d'Athéna	Faible risque	Vulnérable	En danger
Petit-duc scops	Faible risque	En grave danger	En danger
Effraie des clochers	Faible risque	Vulnérable	En grave danger

La Communauté de communes Cœur de Savoie regroupe 41 communes situées autour de la vallée de l'Isère entre les piémonts des Bauges, de la Chartreuse et de Belledonne.





Petit-duc scops © Orienne Jouvel

Dans le cadre d'un « Contrat Vert et Bleu » porté par la Communauté de communes, la LPO AuRA DT Savoie a donc proposé de mettre en place un plan de conservation pour ces trois espèces sur le territoire.

L'action se déclinera en plusieurs étapes :

1 Analyse éco-paysagère pour identifier les secteurs agricoles et viticoles favorables aux trois espèces.

2 Inventaire des trois espèces de rapaces nocturnes sur ces secteurs favorables pour une actualisation de leurs zones de présence. Pour la chouette effraie, des prospections des clochers seront également menées.

3 Cartographie de la répartition de ces trois espèces, identification des zones à enjeux et des obstacles susceptibles d'impacter leurs populations (ex : routes).

4 Préconisations de gestion pour assurer la création d'un réseau d'habitats interconnectés à l'échelle de la Combe de Savoie.

5 Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'actions à l'échelle de plusieurs communes identifiées prioritaires au vu de la répartition des espèces et des habitats potentiels.

6 Évaluation du plan d'actions mis en œuvre : évolution des effectifs nicheurs des trois espèces sur les communes prioritaires et suivi du taux de reprise des plantations effectuées.



Chevêche d'Athéna © Orienne Jouvel

Les actions ont commencé en 2020 et se dérouleront jusqu'en 2024.

Les grands objectifs du projet sont de :

- renforcer la perméabilité et l'attractivité des espaces agricoles (viticoles inclus),
- sauvegarder les populations des trois espèces de rapaces nocturnes concernés,
- améliorer les connaissances sur leur répartition et sur leur état de conservation au sein du territoire de Cœur de Savoie,
- sensibiliser à la préservation de ces espèces et de leurs habitats.

En 2020, des inventaires ont été réalisés, ciblant notamment la chevêche d'Athéna et dans une moindre mesure le petit-duc scops.

En raison de la situation sanitaire, les bénévoles de la LPO n'ont pas pu participer à ces prospections pendant la période la plus favorable pour ces espèces (mars-avril pour la chevêche, un peu plus tard pour le petit-duc).



Effraie des clochers © Anthony Maire

Néanmoins, les prospections se poursuivent en 2021 avec une attention toute particulière portée à l'effraie des clochers dès le mois de mars grâce à des écoutes nocturnes. L'effraie des clochers a un chant strident caractéristique qu'il est impossible de confondre avec une autre espèce !

L'effraie des clochers peut également être recherchée en journée grâce aux indices de présence comme les pelotes de réjection. Ces indices sont à rechercher dans les granges, les vieux bâtiments ou les églises ; néanmoins, ces bâtiments sont privés et nécessitent l'accord des propriétaires avant de s'y rendre.

Les pelotes de réjection de l'effraie des clochers sont noires, brillantes et lisses et les extrémités sont arrondies. Elles mesurent en moyenne 4,5 cm de longueur pour 2,5 cm de largeur.

Afin de compléter la connaissance de ces trois espèces sur le territoire de Cœur de Savoie, nous avons besoin de bénévoles !

Si vous êtes intéressé-e pour participer à la recherche de ces trois espèces en Cœur de Savoie, n'hésitez pas à contacter la LPO en Savoie, de préférence par mail : savoie@lpo.fr.

Un grand merci à tous !

Adrien Lambert





AGIR POUR LES ESPÈCES, LES SITES ET LES HABITATS



DES AGRICULTEURS MATHEYSINS ENGAGÉS POUR PROTÉGER LE RÂLE DES GENÊTS

Le râle des genêts est une espèce patrimoniale des prairies de fauche, nicheur rare en France avec environ 100 mâles chanteurs en 2019.

En Isère, la dernière donnée date de 2018. Les effectifs français sont en très fort déclin, avec une chute de plus de 80 % des mâles chanteurs depuis les années 1980. L'espèce a ainsi bénéficié de plusieurs plans nationaux d'actions entre 2005 et 2018.

La principale menace qui pèse sur cette espèce est la fauche du couvert herbu entraînant la destruction du nid directement construit au sol. Les adultes (en mue) et les jeunes râles non volants à cette période peuvent être détruits par les travaux de récolte. De même, le pâturage précoce entraîne un risque de piétinement et de dérangement des nichées.

Ces dangers conduisent au déplacement des adultes vers les prairies d'altitude, fauchées ou pâturées plus tardivement. Les râles des genêts peuvent alors tenter une nichée de remplacement.



Râle des genêts © Francis Cauet



Râle des genêts © Édouard Beslot

Grâce à l'implication de ses bénévoles appuyés par une équipe salariée, la LPO de l'Isère suit la nidification de cette espèce depuis plus de 30 ans. On la trouve nicheuse le plus souvent en Matheysine, mais aussi dans les prairies du Vercors et d'autres massifs.

En 2020, plusieurs individus de râle des genêts ont été recensés à partir du mois de mai, notamment dans plusieurs parcelles de prairies à Cholonge (deux agriculteurs concernés) et à Sousville (un agriculteur concerné).

La LPO AuRA a contacté ces trois exploitants agricoles pour mettre en place une convention avec chacun d'entre eux et envisager des mesures permettant la protection des nichées de cette espèce patrimoniale.

La mesure la plus adaptée pour préserver la présence d'un râle des genêts est la mise en défens d'une partie de la parcelle, d'environ 1 hectare autour de l'individu, jusqu'à la fin de la nidification (début septembre). Les trois conventions stipulaient donc que les agriculteurs s'engageaient à ne pas faucher, ni faire pâturer, ni déranger cette zone refuge jusqu'au 1^{er} septembre 2020 et à ne pas divulguer la localisation du site de nidification.

Ces trois conventions, avec les retards de fauche des parcelles et la forte implication des agriculteurs concernés, ont permis de protéger les nichées de râle des genêts, donnant ainsi la chance à une nouvelle génération de voir le jour.

Marie Racapé



ÉQUIPER LES MILANS ROYAUX DE BALISES GPS POUR CONNAÎTRE ET LIMITER LES CAUSES DE MORTALITÉ

La vie des oiseaux n'est pas un long fleuve tranquille. Recherche d'une nourriture de moins en moins abondante (insectes, micro-mammifères...), perte d'habitats due à l'urbanisation, migration parfois difficile selon les conditions météorologiques... Et à cela s'ajoute, malheureusement, une mortalité dont l'origine est anthropique : empoisonnements, tirs, collisions avec des vitres, des pales d'éoliennes ou des câbles électriques, électrocutions....

Afin d'identifier et de quantifier les principales causes de mortalité de plusieurs espèces de rapaces en Europe, un ambitieux projet européen « LIFE Eurokite » a vu le jour en 2020 avec un recours à la télémétrie. Ce projet permettrait *in fine* de lutter directement contre les causes de mortalité liées à l'activité humaine, en proposant des actions concrètes pour les neutraliser.

En pratique, 615 milans royaux et 80 autres rapaces (pygargues à queue blanche, aigles impériaux et faucons sacres) seraient équipés de balises GPS dans 12 pays européens, entre 2020 et 2024. En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont ainsi 25 milans royaux qui seront équipés en 2021 (dans Cantal, en Haute-Loire et dans la Loire).



Milan royal © Romain Riols

Grâce à un système d'alerte en temps réel, toute suspicion de mortalité d'oiseau équipé sera immédiatement signalée, de sorte que le contact local d'un des 26 pays partenaires puisse rapidement collecter le cadavre et déterminer la cause de mortalité, à travers la réalisation d'une autopsie, d'une radiographie et d'analyses toxicologiques.

Ainsi, cette méthode permettra d'obtenir une vision précise des différentes causes de mortalité des milans royaux et des autres rapaces concernés le long de leurs voies de migration.

En octobre, déjà deux milans royaux équipés ont été retrouvés morts dans notre région (un potentiel cas d'électrocution dans le Cantal et un éventuel empoisonnement dans le Puy-de-Dôme), et au moins cinq autres cadavres de milans royaux non équipés ont été retrouvés (un oiseau plombé dans l'Isère, trois oiseaux empoisonnés dans le Puy-de-Dôme, un autre mort de cause non identifiée). L'Office Français de la Biodiversité (OFB) mène des enquêtes et la LPO Auvergne-Rhône-Alpes portera plainte auprès des tribunaux à chaque fois.



Milan royal retrouvé mort dans le Puy-de-Dôme © Christian Fargès

En cas de découverte d'un cadavre de milan royal ou d'un autre rapace (même non équipé de balise), contactez la LPO Auvergne-Rhône-Alpes (sabine.boursange@lpo.fr ou 07 77 82 88 26) et le service départemental de l'OFB (que vous pouvez trouver sur cette page : https://ofb.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes#t_contact) afin que, dans la mesure du possible, des analyses soient réalisées et qu'une enquête soit diligentée au plus vite.

Un grand merci à tous les bénévoles impliqués pour le suivi et la protection de cet oiseau !

Plus d'informations sur le projet LIFE EUROKITE : www.life-eurokite.eu/fr

Elsa Guilley et Clarisse Novel



L'action de conservation et de suivi du Milan royal en Auvergne-Rhône-Alpes est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

DEUX NOUVEAUX ÉCURODUCS À CLAIX

UNE TRAVERSÉE EN TOUTE SÉCURITÉ !

Le confinement du printemps 2020 avait retardé cette installation, c'est dorénavant chose faite.

Au niveau de la « patte d'oie » entre l'avenue de Belledonne et la rue de la République à Claix, deux écuroducs sont désormais en place depuis début novembre 2020 et traversent ces deux voies à plusieurs mètres du sol.

Mais qu'est-ce qu'un « écuroduc » ? C'est une installation qui permet de pallier la rupture de connexion entre deux arbres. Elle consiste à relier ces deux arbres avec une corde pour permettre aux écureuils de passer d'arbre en arbre sans descendre au sol. En effet, au sol, l'animal est vulnérable, et en cas d'une traversée de route, l'écureuil risque de se faire écraser.



La ville de Claix compte désormais cinq écuroducs, installés dans des zones où une forte mortalité des écureuils avait été constatée.

À ce jour, onze écuroducs ont été installés dans la Métropole de Grenoble (Claix, Grenoble, Seyssins et Saint-Martin-d'Hères). Une dizaine de projets sont envisagés dans les communes de Quaix-en-Chartreuse, La Tronche, Saint-Égrève et Sassenage.

Afin d'améliorer la connaissance des zones à enjeux pour les écureuils, n'hésitez pas à noter vos observations sur faune-isere.org ou sur l'application Naturalist, grâce au module mortalité. Ces informations seront précieuses pour installer ces ouvrages aux endroits les plus stratégiques et sauver ainsi les écureuils de la Métropole.



Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu de Grenoble-Alpes-Métropole, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes délégation Isère mène un travail de diagnostic cartographique grâce aux données d'écrasements recensées sur la plateforme collaborative faune-isere.org. Certaines zones particulièrement dangereuses ont été définies pour envisager l'installation d'écuroducs.

De plus, une enquête participative avec un site internet dédié sera lancée au printemps 2021. Restez à l'écoute !

Cette action est financée par la la Métropole de Grenoble, le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Anaëlle Atamaniuk

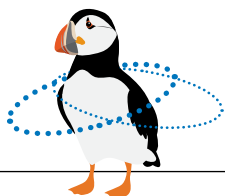


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HAUTE-ALPES - ISÈRE - SAVOIE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





RENFORCER LA SPHÈRE LPO



RETOUR SUR LES ASSISES TERRITORIALES DE LA LPO AURA DT ISÈRE

Samedi 21 novembre ont été organisées en visioconférence les assises territoriales de la LPO de l'Isère. Ces assises, initialement prévues en avril 2020, ont permis de faire un bilan de l'année 2019 et de présenter les projets de 2020.

Une cinquantaine de personnes ont participé, malgré le format particulier de cet événement.

Tout d'abord, Catherine Giraud, présidente territoriale de la LPO AuRA DT Isère, a pris la parole pour présenter la LPO de l'Isère en quelques chiffres.

La LPO de l'Isère au 31 décembre 2019 :



Un tour d'horizon des actions marquantes de chaque mois de l'année 2019 a ensuite été fait, complété par la chronique ornitho de Serge Risser, délégué territorial. On retiendra entre autres quelques observations : une talève sultane en mars 2019, observée au marais de l'Ambossu en Isle-Crémieu, une marouette poussin, dont un mâle chanteur avait été entendu tout le mois de juin 2019 à la tourbière de l'Herrétang, et un plongeon imbrin vu en décembre 2019 sur le lac de la Taillat.

Puis, salarié-e-s et bénévoles se sont donné la parole pour aborder plusieurs sujets :

- le comptage des oiseaux des jardins
- les comptages des oiseaux d'eau « Wetlands »
- la formation ornitho
- la commission faune
- l'ORE du Grand Albert
- agriculture et biodiversité : le programme « Des terres et des ailes » (voir LPO Info n°67)
- les atlas de biodiversité communale pour agir en faveur de la biodiversité dans votre commune
- l'atlas des oiseaux de France (voir pages 14 et 15)

Enfin, les membres du comité territorial se sont présenté-e-s et Jacques Prévost, administrateur de longue date à la LPO de l'Isère, a annoncé son départ, non sans confirmer qu'il resterait toujours dans les parages... !

Les adhérents ont ensuite voté pour intégrer deux nouvelles recrues au sein du comité territorial de l'Isère : Élisabeth Spörli et Sergio Hernandez Gomez.

Élisabeth Spörli

Bercée dès l'enfance dans la nature par une grand-mère qui œuvrait à la FRAPNA, je débute la formation ornitho il y a deux ans. Par ce biais, j'apprends à mieux connaître la LPO. Mon envie grandit alors de mettre la main à la pâte et d'aider les acteurs locaux à préserver la faune sauvage et la biodiversité. Très proche des enfants, j'aime transmettre et planter des graines qui les aideront, j'espère, à grandir dans le respect du monde qui les entoure. Je souhaite aider au mieux cette belle association qu'est la LPO, notamment dans mon secteur du Nord-Isère.



Sergio Hernandez Gomez

Originaire d'Espagne et vivant en France depuis 7 ans, je suis passionné par la nature depuis tout petit.

Après avoir travaillé quelques années à la station LPO de l'Île Grande (en Bretagne), je suis revenu dans la région pour une mission d'agent de terrain et d'animateur pour les ENS de l'Isère.

Avec l'objectif d'apporter mon petit grain de sable pour la protection de la nature, j'ai rejoint le comité territorial de la LPO de l'Isère.



CONSTRUISEZ L'AVENIR

FAITES UNE DONATION OU LÉGUEZ À LA LPO

LEGS • DONATIONS • ASSURANCES-VIE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Agir pour protéger la nature durablement

✓ **Le Legs : un geste pour demain**

Le legs est un dispositif testamentaire qui vous permet de transmettre tout ou partie de votre patrimoine à la LPO.

✓ **L'Assurance Vie : un capital pour la nature sauvage**

L'assurance-vie est un contrat d'épargne qui vous permet de désigner la LPO comme bénéficiaire - ou un de ses bénéficiaires - à son échéance.

✓ **La donation : agir maintenant**

La donation est un acte établi, de votre vivant, devant notaire par lequel vous décidez de transmettre immédiatement un bien (terrain, bien immobilier, somme d'argent...) au profit de la LPO.

Pour tout renseignement appelez Jean
« référent legs » - LPO Auvergne-Rhône-Alpes
au 06 78 33 29 59
ou par courriel à legs.AuRA@lpo.fr

Reconnue d'utilité publique, tout legs à la LPO est intégralement exonéré des droits de succession.



« C'est grâce à vous que la LPO pourra protéger
la nature durablement. Merci d'être à nos côtés. »

J. BOGRAIN DUBOURG
Président de la LPO France

Devenez acteur/actrice de la biodiversité pour la postérité.

Vous êtes sensible à la protection des oiseaux, de la nature et du vivant ?

Pour agir sur le long terme et contribuer à assurer un avenir à notre planète, vous pouvez faire de la LPO le légataire de tout ou partie de vos biens.

Reconnue d'utilité publique, la LPO France est habilitée à recevoir tout legs, en exonération totale des frais de succession.

Faire un legs à la LPO revient à pérenniser votre action et votre volonté de protéger la nature au-delà de votre propre présence sur Terre. Par ce geste généreux, vous permettez la mise en œuvre d'actions durables pour la protection de toutes les espèces, la préservation d'espaces naturels et la sensibilisation de tous, petits et grands. Vous marquez votre attachement à l'avenir d'une grande cause, pour le meilleur des générations futures.

Vous pouvez aussi, par un don ou une donation, agir maintenant. La donation est un acte établi de votre vivant devant notaire, par lequel vous décidez de transmettre immédiatement un bien (terrain, bien immobilier, assurance vie, somme d'argent...) au profit de la LPO.



Cygne tuberculé © Jean Deschâtres

Pour tout renseignement ou pour discuter de vos intentions avec Soraya H. Vandenede, « relations testateurs » à la LPO France : 05 46 82 12 48 ou legs@lpo.fr.

Téléchargez la plaquette d'information :

https://www.lpo.fr/images/generosite/legs/legsetdons_web.pdf

Vous pouvez aussi demander que votre générosité bénéficie spécifiquement à des actions locales, mises en œuvre dans votre région par les délégations territoriales de la LPO AuRA.

Dans ce cas, contactez Jean Deschâtres, référent legs LPO Auvergne-Rhône-Alpes : 06 78 33 29 59 ou legs.aura@lpo.fr.

Jean Deschâtres



METTRE LA NATURE AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ



LE NOMBRE D'OISEAUX COMMUNS DÉCROÎT ENCORE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES...

En dix-neuf ans, les populations d'oiseaux communs ont diminué de près de 5 % sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est particulièrement le cas des espèces des milieux agricoles et des villes et villages, qui ont diminué de près de 15 % pendant cette période.

Ces résultats sont issus d'un programme de sciences participatives de suivi des populations des oiseaux communs faisant intervenir plusieurs centaines de bénévoles chaque année dans la région. Ce programme est coordonné depuis 2001 par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la DREAL. Au niveau national, ce suivi est organisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

En Auvergne-Rhône-Alpes, ce sont plus de 300 personnes qui suivent, chaque printemps, aux mêmes endroits, les populations d'oiseaux communs.

Avec plus de 600 000 oiseaux comptés depuis le début du suivi, il est ainsi possible d'évaluer les tendances d'évolution des populations d'oiseaux de notre région.

75 espèces communes de la région peuvent alors être analysées, et regroupées en quatre catégories : les espèces forestières, les espèces des milieux agricoles, les espèces des villes et villages et les espèces généralistes qui occupent l'ensemble des habitats cités précédemment.

Les résultats montrent une diminution de 15 % depuis 2002 des espèces des milieux agricoles et des villes et villages. Les espèces généralistes (+ 3 %) et forestières (+ 1,4 %) se portent un peu mieux, mais les résultats en baisse de certaines espèces de ces groupes restent inquiétants pour les années à venir.



Mésange charbonnière © Raphaël Bussièrè

Nous pouvons citer des exemples de tendances pour quelques espèces :

- le Coucou gris a diminué de 25 % depuis 2002
- l'Alouette des champs a diminué de 16 % depuis 2002
- le Pinson des arbres a diminué de 9 % depuis 2002
- la Mésange charbonnière a diminué de 12 % depuis 2002
- le Merle noir a augmenté de 7 % depuis 2002
- le Rougegorge familier a augmenté de 13 % depuis 2002

Ce déclin majeur a de nombreuses causes liées aux activités actuelles de notre société, notamment :

- la création de paysages homogènes et artificialisés qui empêchent la nature de se développer,
- l'utilisation de produits phytosanitaires dans les jardins ou l'agriculture,
- la disparition des milieux naturels qui laisse la place à une forte urbanisation.

Ces différentes causes induisent une forte diminution de la ressource alimentaire et des zones d'habitats nécessaires au cycle de vie des oiseaux.

Il est donc urgent d'agir pour réduire le déclin de la biodiversité. En 2020, une étude de la LPO soutenue par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a été réalisée sur l'évolution des populations d'oiseaux dans des espaces protégés, tels que les sites Natura 2000, où la biodiversité est prise en compte dans les activités humaines. Ce travail montre des tendances encourageantes pour plusieurs espèces, qui se portent mieux dans ces espaces protégés plutôt qu'à l'extérieur.

Ces résultats sont préliminaires et des études complémentaires sont prévues, mais ces premiers constats montrent tout de même l'importance de ces espaces pour favoriser la biodiversité ; ces politiques environnementales sont donc à encourager.

Il est encore possible d'enrayer ce déclin majeur des oiseaux dans notre région et en France. Tous les citoyens peuvent participer à leur échelle à préserver la biodiversité. Agissons ensemble maintenant !

Arthur Vernet



JOUEZ AVEC LA LPO !

OISEAUX DES JARDINS

U	U	C	U	X	E	Z	C	G	Z	T	M	O	A
S	K	T	M	T	H	G	H	W	M	P	O	P	C
I	I	K	X	S	B	T	A	L	Y	D	I	U	C
T	C	U	H	H	S	G	R	I	G	O	N	E	E
T	G	R	I	V	E	B	D	D	T	J	E	Z	N
E	R	O	U	G	E	G	O	R	G	E	A	S	T
L	R	U	T	A	R	I	N	D	D	C	U	E	E
L	F	X	O	B	P	I	N	S	O	N	N	U	U
E	D	Z	F	Y	F	C	E	D	B	P	Y	Z	R
C	I	E	Z	X	V	E	R	D	I	E	R	K	M
A	P	B	O	U	V	R	E	U	I	L	K	T	E
M	E	S	A	N	G	E	T	S	P	I	C	A	R
R	K	P	L	G	R	O	S	B	E	C	S	Y	L
P	T	R	O	G	L	O	D	Y	T	E	Y	P	E

RETROUVEZ LES NOMS DES OISEAUX: HORIZONTALEMENT, VERTICALEMENT ET MÊME EN DIAGONALE



- PINSON
- VERDIER
- TARIN
- ROUPEGORGE
- MÉSANGE
- PIC
- MERLE
- PIE

- ACCENTEUR
- SITTELE
- BOUVREUIL
- GROSBEC
- CHARDONNET
- MOINEAU
- TROGLODYTE
- GRIVE



ELISABETH SPÖRLI

Le casse-croûte des oiseaux

Étape 1: ingrédients

- Un pot de yaourt
- Une petite pomme de pin
- Un morceau de ficelle
- 60g de graines pour oiseaux
- 40g de graisse végétale
- 40g de purée de cacahuète



Étape 2

Accrochez la ficelle à la pomme de pin et placez-la dans le pot de yaourt.



Étape 3

Dans une petite casserole, faites chauffer la margarine et la purée de cacahuètes. Quand le mélange est bien liquide, ajoutez les graines et versez le mélange sur la pomme de pin dans le pot.

Placez au frigo.



Étape 5

Profitez-en pour observer les oiseaux qui viennent se restaurer, apprendre à les reconnaître. Vous pouvez même noter vos observations sur www.faune-isere.org



Étape 4

Après une nuit au frigo, démoulez délicatement en tirant légèrement sur la ficelle.

Accrochez le casse-croûte dans un arbre en prenant garde aux prédateurs potentiels, notamment les chats.



L'ATLAS DES OISEAUX DE FRANCE

COMMENT PARTICIPER EN ISÈRE ?



Bruant zizi © Orianne Jouvel

L'Atlas des Oiseaux de France est un programme de grande ampleur visant à actualiser la distribution et la taille des populations des espèces nicheuses et hivernantes par un dispositif d'atlas permanent à l'échelle du territoire national (métropole et outre-mer), et ce, à l'horizon 2024.

Le dernier atlas, basé sur une période de recensement allant de 2005 à 2012 et publié sous format papier en 2015, doit être mis à jour.

En effet, au vu de l'importance que tiennent désormais les réseaux informatiques, ce nouvel atlas prendra la forme d'un site dédié, le site Oiseaux de France.

L'actualisation permanente, et non plus périodique, permettra une prise en compte rapide et précise des enjeux avifaune par les acteurs du territoire et guidera plus efficacement les futurs suivis et prospections.

Deux périodes de suivi seront ciblées : de mars à juillet pour la reproduction et de décembre à janvier pour l'hivernage.

Les méthodes de recensement actuelles telles que les STOC et SHOC permettront d'obtenir les tendances à moyen et long terme des oiseaux dits « communs ». Ils devront donc être poursuivis et promus durant la réalisation de l'atlas.

Une nouvelle méthode sera cependant déployée : les EPOC (Estimation des Populations des Oiseaux Communs) dirigés. Ce nouveau protocole permet une quantification précise des populations grâce à la méthode statistique du distance sampling et ne sera pour l'instant voué qu'à être utilisé en période de nidification.

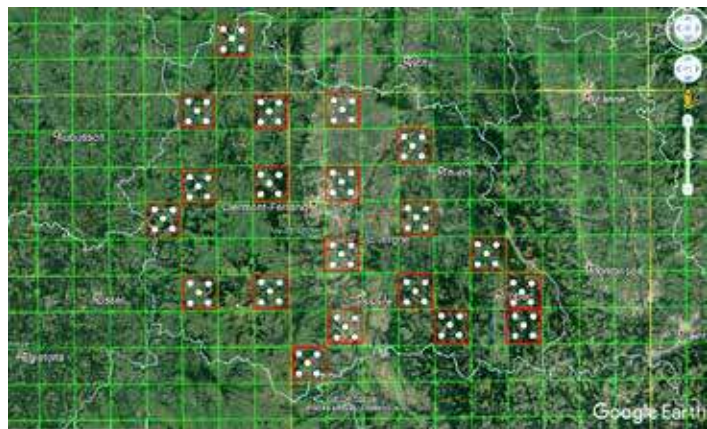
Le protocole EPOC, qu'est-ce que c'est ?

- Point d'observation fixe de 5 minutes
- Points choisis pour un recouvrement optimal des habitats ou placés aléatoirement
- Distance de 300 mètres minimum entre les points
- Saisie sous forme de liste complète sur Naturalist
- Placement de chaque oiseau ou groupe d'oiseaux autour du point d'observation
- Attribution appropriée des codes atlas



Liste EPOC sur Naturalist

Cette partie quantitative de l'atlas repose sur deux volets. Le premier servira de base standardisée à l'échelle du territoire national, sous forme d'un échantillonnage systématique. Ce sont ainsi cinq points, équitablement répartis dans des mailles de 10 x 10 km, qui seront faits trois fois dans la saison. Chaque point dure 15 minutes (découpé en trois listes de 5 minutes EPOC). Sur chaque point sont donc réalisées neuf listes EPOC. Pour l'instant uniquement limitée à 2021, cette méthode sera probablement prolongée sur les années suivantes.



Exemple de répartition des points super EPOC pour le volet 1

Le second volet sera plus libre, l'observateur réalisera un maximum d'EPOC dans une maille, en respectant une bonne couverture des milieux et une distance minimale de 300 mètres pour éviter les doubles comptages.

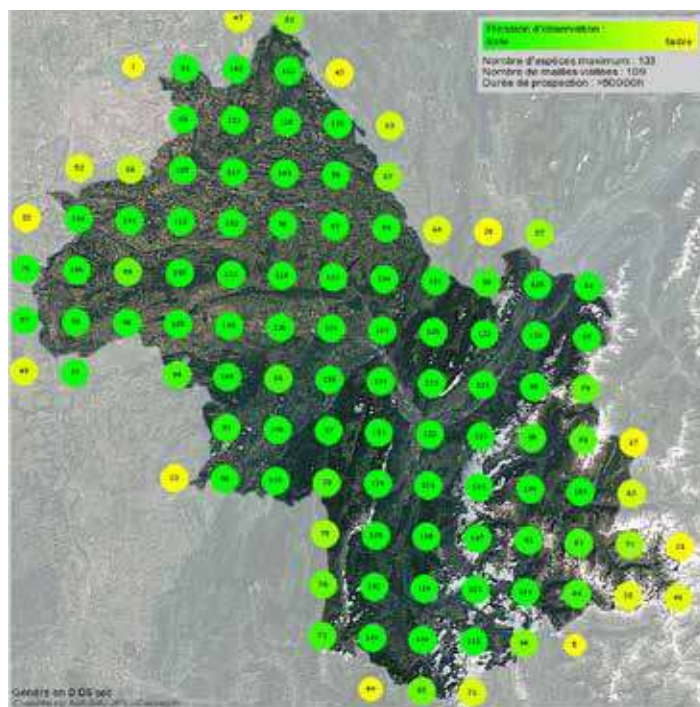
Pour la période d'hivernage, la méthodologie sera fixée cette année. De plus, les différentes enquêtes spécifiques (limicoles et anatidés nicheurs, Wetlands, rapaces) compléteront les connaissances apportées par ces méthodes.

En Isère

Dans notre département, de nombreuses heures d'observation sont à prévoir. Dès le début d'année, des réunions rassemblant les personnes souhaitant encadrer et former des observateurs seront organisées. Faire participer le plus grand nombre d'observateurs pour ce programme est primordial. En effet, la pression d'observation et le nombre de points EPOC par observateur doivent être répartis autant que possible.

Pour le premier volet, le schéma « un observateur prospecte une maille » sera privilégié. Trois matinées d'observation seront donc à prévoir par observateur pour ce volet, pour une dizaine de

mailles au total sur le département, plus si cela s'avère possible. Dans le cadre du second volet, seul le nombre d'observateurs définira le nombre de mailles prospectées et d'EPOC faits. Une fois saisi sur NaturaList, les EPOC seront transmis sur les sites Visionature (Faune-Isère et Faune-France). Ces données feront l'objet d'un travail de révision par les valideurs afin d'éviter, par exemple, toute mauvaise attribution des codes atlas ou des absences de localisation individualisée.



Les 109 mailles 10x10 km à prospecter en Isère

Si nous récoltons assez de données à l'échelle du département et de la région, nous pourrions réaliser des atlas locaux. Alors tous à vos jumelles !

Si vous souhaitez participer aux observations ou à la formation, vous pouvez contacter Benjamin Drillat, coordinateur de l'atlas en Isère (benjamin.drillat@tutanota.com), en indiquant le secteur que vous souhaitez prospecter et le nombre de matinées que vous pensez pouvoir y consacrer.



Benjamin Drillat



Le plateau d'Emparis, un secteur à prospecter ! © Ollivier Daeye

JEAN ROLIN ET LES PIAFS

LA PLACE DES OISEAUX DANS LA LITTÉRATURE



© Fanny Le Bagousse

« Il y a des gens qui peuvent se passer des animaux sauvages et d'autres qui ne le peuvent pas »

Aldo LEOPOLD (Almanach d'un comté des sables, 1949)

Les écrivains de langue anglaise, principalement américains ou britanniques, savent évoquer la nature et le monde vivant, c'est un fait bien connu et la liste serait longue de celles et ceux qui mettent en première ligne les bêtes sauvages. Mais les Français, auteurs de fictions ou de récits, accordent-ils dans leurs écrits un espace à la faune, et notamment aux oiseaux ?

« Huruhu-Nycta-Chrysostome-Rustaud de la Merlaudière, merle de première classe à la merlerie des taillis merlicoles, reçut, alors qu'il ne s'y attendait pas du tout, une flèche de soleil dans l'œil ». Ainsi débute la nouvelle « Œufs de Pâques » d'Ernest Pérochon (Prix Goncourt 1920 pour « Nène »). On voit ici qu'un auteur reconnu pour ses œuvres littéraires peut aussi parler d'oiseaux, ce qui, en terre de France, est plutôt rare.

Le monde de l'écrivain est fait de personnages, de sentiments et d'émotions, d'événements et de paysages qu'il nous offre dans ses livres. Mais parfois, pour décrire une scène, le romancier s'oblige à mettre des touches de peinture naturelle afin de rendre le tableau plus crédible ou plus vivant. La qualité de l'auteur fera de cet artifice un chef-d'œuvre... ou non. Victor Hugo par exemple, dans sa verve littéraire, plaçait ici et là des oiseaux tirés du dictionnaire plutôt que du bocage, mais il savait y faire, alors que d'autres, à l'évidence, sont moins doués.

Ainsi les auteurs qui glissent des oiseaux dans leurs écrits le font pour des raisons bien différentes. L'oiseau peut être utilisé comme une image pour décrire un sentiment, un défaut ou une qualité : nous savons ce qu'en fit La Fontaine pour décrire les mœurs de la Cour et des grands de ce monde, plus près de nous Régis Debray, pour moquer celui qui en dit plus devant les caméras qu'il n'en fait dans la réalité, le nomme « (...) *geai paré des plumes du paon* (...) » (P.74, D'un siècle l'autre, Gallimard). Ceci dit, en lisant la suite, nous saurons que les oiseaux ne font pas partie de son univers.

Rabelais, dans sa truculence, armait les pygmées de « (...) *côtelettes dont on fait en Pygmion les beaux petits arcs pour tirer des noyaux de cerises contre les grues*. » ! Le délire magnifique de l'auteur, au chapitre VII du Quart Livre, nous amuse et nous enchante, mais nous sommes dans un autre temps où le rapport à la nature était fort différent.

Pour sa part, Jules Michelet, grand historien du XIX^{ème}, qu'on imagine plongé dans les archives et nous racontant le Roman national, propose en 1856 un petit bouquin au titre court mais clair « L'oiseau ». C'est une rêverie plus qu'une ornithologie, un idéal d'oiseau fantasmé dans une belle écriture très XIX^{ème}. Il y a là une « *grande distance entre le texte de l'auteur et la nature réelle qui n'est guère qu'un prétexte pour toute autre chose, un procédé que l'on retrouve chez de nombreux autres auteurs français d'hier ou d'aujourd'hui* » Valérie Chansigaud (Les Français et la nature, Actes Sud, 2017).

Mais quid de nos « grands auteurs » ? Prenons notre Victor national, poète, dramaturge, romancier qui transforme la pieuvre géante des « Travailleurs de la mer » en « *machine pneumatique* », « *du vide ayant des pattes* ».

Victor Hugo *Les Travailleurs de la mer*



Chez Hugo, dans un déluge d'écriture, il faut des images pour peupler le texte, des excès de verbe pour exciter l'imagination et, à vouloir trop en faire, l'auteur se prend parfois les pieds dans le tapis, privilégiant l'ornementation littéraire à la réalité scientifique, et les grimpereaux qui picorent dans la cour de ferme ont du mal à passer.

Le cortège est conséquent de ces grands anciens qui savaient placer un piaf au coin d'une phrase, et pas seulement pour faire joli... Flaubert, Zola, Sand, Daudet, Maupassant, Colette, Pergaud, Verne, Mauriac, Giono, Pagnol et d'autres.

J'en tire un au hasard (pas vraiment), il s'agit de Maurice Genevoix récemment panthéonisé qui, en vrai et sincère patrouilleur de la nature, nous promène de bois solognots en rives de Loire, donnant la parole aux bêtes, dans une belle prose sans lyrisme mais toute en profondeur. On retiendra, parmi son bestiaire enchanté la « chavoche » de Raboliot (chevêche) ou le balbuzard qui méandre avec le fleuve en quête d'écaillés. J'aurais pu choisir le grenoblois Samivel (« Sous l'œil des choucas ») chantre de la montagne et connu dans le monde entier, mais ignoré des Français.

SAMIVEL Sous l'œil des choucas

... OU LES PLAISIRS DE L'ALPINISME

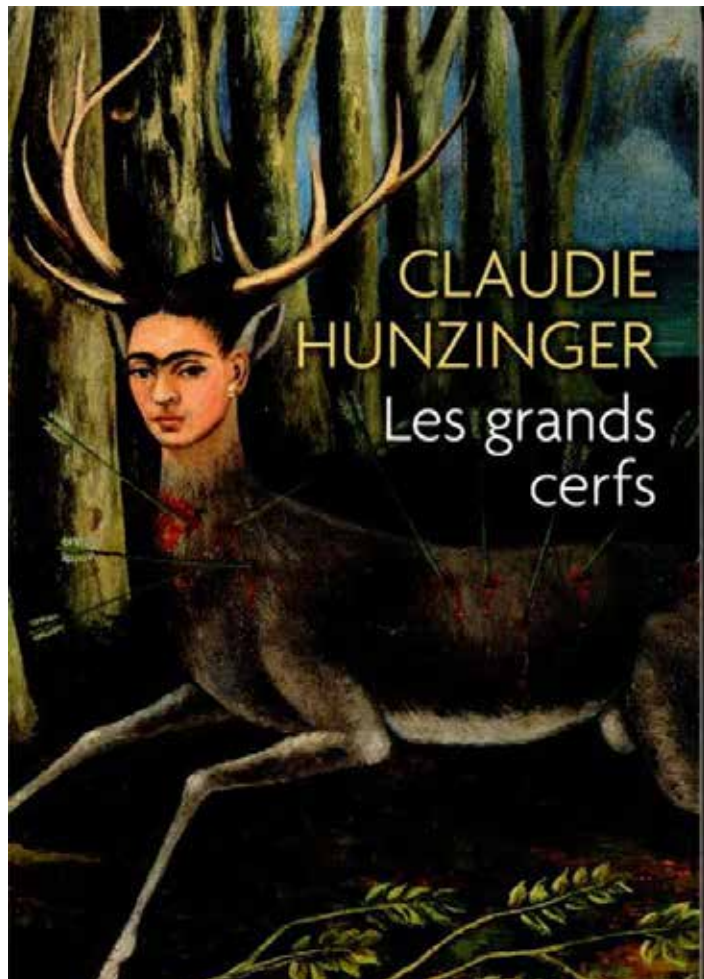
Quatre-vingts dessins alpins

avec une adresse de

GUIDO REY



Et nos écrivains du jour, parlent-ils d'oiseaux ? Patrick Modiano, le Nobel de littérature 2014, Hervé Le Tellier, le Goncourt 2020, tout bons auteurs qu'ils soient, comme Michel Houellebecq, ne connaissent de la plume que celle trempée dans l'encre, et que dire des dames, Annie Ernaux, Virginie Despentes ou Christine Angot... Seules Marie Desplechin et Fred Vargas nous attirent parfois dans les filets d'un imaginaire peuplé de bêtes sauvages. Claudie Hunzinger nous a récemment donné un beau livre (« Les grands cerfs ») où la faune sauvage est bien présente.



Certes, je n'ai pas tout lu, tant s'en faut, mais reconnaissons quand même que nos auteurs ont bien souvent une médiocre culture naturaliste et scientifique, comme les Français en général d'ailleurs, et qui ne les engage pas à nous parler d'oiseaux.

Dans ce petit panorama « ornithologico-littéraire », je ne retiendrai donc qu'un auteur : Jean Rolin. Itinéraire complexe d'un aventurier du quotidien qui part du maoïsme, pose son sac dans le journalisme (Libération, Le Monde, ...) pour s'affirmer finalement dans l'écriture au travers d'une trentaine d'ouvrages (Prix Médicis 1996 pour « L'organisation », Prix de la langue française 2013, entre autres).

Et là où le bonhomme nous intéresse, c'est qu'il observe les oiseaux, les nomme et les installe en bonne place dans ses histoires, non pas pour illustrer ou enrichir son texte mais tout simplement parce qu'ils font partie du monde.

Rendez-vous avec Jean Rolin dans un prochain LPO Info... En attendant, vous pouvez le découvrir si vous ne le connaissez pas : commencez donc par « Le traquet kurde » éd. POL, 2018, dans toutes les bonnes librairies.

Jacques Prévost



LAGOPÈDE ALPIN : NOUVELLE VICTOIRE DE LA LPO CONTRE LA CHASSE DES OISEAUX EN DANGER



Par deux décisions en date du 16 novembre 2020, le tribunal administratif de Grenoble a donné raison à la LPO : les arrêtés autorisant la chasse du lagopède alpin pour la saison 2019 en Isère et en Savoie ont été suspendus.

Après les décisions en référé, qui ont annulé la chasse du lagopède alpin en Isère et en Savoie pour 2020, le tribunal administratif de Grenoble a, une fois de plus, donné raison à la LPO Auvergne Rhône-Alpes en annulant, sur le fond, les arrêtés préfectoraux ouvrant la chasse du lagopède alpin en Savoie et en Isère pour l'année 2019.

Le tribunal reconnaît que les indices de reproduction collectés, avec un nombre inférieur à 30 adultes, ne sont pas statistiquement représentatifs et ne peuvent donc permettre de légitimer la chasse de cette espèce.

Depuis de nombreuses années, la LPO conteste les données qui, d'année en année, sont pris comme référence par les préfets pour fixer le nombre de lagopèdes qui peuvent être tués en Isère, Savoie et Haute-Savoie.

Ces jugements viennent conforter toutes les autres annulations de la chasse qui ont été ordonnées cette année par les tribunaux dans les Hautes-Alpes, Ariège et Hautes-Pyrénées. Depuis des années, les préfets reprennent des arrêtés identiques à ceux pourtant annulés précédemment. Aucun citoyens français ne pourrait récidiver année après année sans voir ses peines aggravées. L'État doit donner l'exemple et respecter les décisions de justice.

Pour Marie-Paule De Thiersant, présidente de la LPO AuRA : « Les galliformes de montagne sont des espèces fragiles en mauvais état de conservation. Le président de la République lui-même s'est engagé, lorsqu'il était candidat, à retirer les espèces en mauvais état de conservation de la liste des espèces chassables. Il lui reste 15 mois pour tenir parole ».

- Annulation arrêté Lagopède Isère <https://cutt.ly/VjdjZDD>
- Annulation arrêté Lagopède Savoie <https://cutt.ly/ujdjNLz>
- Graphiques reproduction Lagopède alpin <https://cutt.ly/Djdj2d2>

Carine Carbon et Éric Posak



CHRONIQUE ORNITHO

DES PASSEREAUX SIBÉRIENS EN ISÈRE

L'automne apporte son cortège d'oiseaux migrateurs qui survolent notre département ou en profitent pour faire une halte. Au col du Fau, Laurent Majorel voit son second aigle botté en 20 ans d'observation. Il est de forme sombre et passe le 27 septembre. Deux busards pâles confirment leur passage désormais annuel avec un individu au Grand Lemps le 29 septembre et un individu qui reste trois jours à Chapareillan début octobre. Un pygargue à queue blanche immature survole l'Isère près de Saint-Pierre-de-Chérennes le 9 novembre. Les grues cendrées passent aussi début novembre avec des effectifs atteignant la centaine d'oiseaux. Nous apprendrons hélas qu'Afra, la femelle d'ibis chauve réintroduite, aura été tuée en Italie par des tirs illégaux... Et nous ne pouvons pas passer sous silence que près de 50 ans après la mise en place de la protection des rapaces, ces oiseaux sont toujours victimes de tirs imbéciles et illégaux, comme en attestent les radiographies vétérinaires des oiseaux apportés au centre de sauvegarde de l'Isère, le Tichodrome.

Le Rhône attire quelques limicoles peu communs pour l'Isère comme un chevalier arlequin et deux grands gravelots à Sablons. Un autre grand gravelot est observé au lac de Paladru ainsi qu'un bécasseau minute à l'étang de Saint-Bonnet. Un surprenant étourneau unicolore est observé le 2 octobre à Colombe. Une bergeronnette flavéole (sous-espèce flavissima de la bergeronnette printanière aux sourcils entièrement jaunes) est notée le 7 octobre près de Saint-Hilaire-de-la-Côte. Nous sommes en pleine migration des passereaux et les premiers sibériens, de plus en plus nombreux à migrer par une voie occidentale, arrivent : un pouillot à grands sourcils est entendu à Châbons et un autre est vu dans le jardin de Nicolas Biron.

Plus tard, Jérémie Lucas observera un pouillot de Sibérie, une sous-espèce de pouillot véloce (*tristis*), à Châbons en décembre,

puis à Saint-Hilaire-de-la-Côte en janvier. Le pouillot de Sibérie est plutôt de couleur beige froide, dépourvu de jaune-verdâtre, avec un dessous plus blanc et un sourcil pâle. Le meilleur critère de différenciation reste le cri, mais cela nécessite une oreille exercée ! Les rémiz pendulines se concentrent au mois d'octobre avec un groupe d'au moins vingt-quatre individus dans la réserve des îles du Drac et continuent d'être observées en petit nombre pendant la période hivernale. Une belle découverte est réalisée sur les pentes du Grand Veymont avec l'observation d'un bruant des neiges dans un groupe d'accenteurs alpins le dernier jour d'octobre.

Du côté des canards nordiques hivernants, c'est une quasi-absence avec seulement un garrot à œil d'or signalé sur le lac de Pierre-Châtel. Un cygne chanteur est vu en limite départementale au Grand Brotteau. Six oies rieuses étaient signalées en migration. Au barrage de Saint-Pierre-de-Bœuf, deux plongeurs sont présents le 28 novembre : un catmarin et un imbrin. Ce dernier reste présent en janvier. Les pinsons du Nord sont quasiment absents cette année aux mangeoires. À l'inverse, les tarins des aulnes sont signalés en nombre.

Le Père Noël apporte un beau cadeau aux observateurs isérois sur les îlots dans le lit du Drac près de Fontaine, avec la première observation du virevoltant pouillot de Pallas. Ce pouillot sibérien est découvert par Mathieu Pelissié le 19 décembre et sera revu jusqu'au jour de Noël. Il est exceptionnel de l'observer en dehors des littoraux bretons et nordistes. De la taille d'un roitelet huppé, on remarque son sourcil très jaune ainsi qu'une étroite raie jaune au milieu de sa calotte, la présence d'une double barre alaire jaunâtre et son croupion jaune lorsqu'il vole sur place. Bref, c'est la star des pouillots sibériens !

Serge Risser



Pouillot de Pallas © Claude Gross

UNE NOUVELLE FORMULE POUR LE LPO INFO

Depuis que toutes les LPO d'Auvergne-Rhône-Alpes ont fusionné en janvier 2019, une réflexion a été menée sur l'avenir des LPO Info, les journaux internes de toutes les délégations locales, destinés à leurs adhérent-e-s, bénévoles et sympathisant-e-s. Une nouvelle formule régionale du LPO Info sera publiée courant 2021 et vous permettra de recevoir les informations régionales de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, mais également les actualités locales de votre délégation territoriale.

Vous lisez donc aujourd'hui le dernier LPO Info Isère, qui laissera place, prochainement, au LPO Info Auvergne-Rhône-Alpes. Un cahier local de 4 à 8 pages sera inclus dans le numéro régional afin que vous soyez toujours informé-e-s des actions et projets de la délégation territoriale de l'Isère.

À très bientôt pour cette nouvelle formule, encore plus riche d'informations.



© Fanny Le Bagousse

LPO AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
DÉLÉGATION ISÈRE

MNEI, 5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble
04 76 51 78 03 - isere@lpo.fr
www.isere.lpo.fr - www.faune-isere.org

SUIVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



LPO INFO ISÈRE : journal des adhérent-es de la LPO en Isère - PARUTION : Janvier 2021 - MISE EN PAGE et COORDINATION : Clarisse Novel
RELECTURE : Jean Deschâtres, Françoise Frossard, Catherine Giraud, Clarisse Novel

ISSN : 1955-0677 - La LPO Auvergne-Rhône-Alpes est une association loi 1901 d'études, de protection et de découverte de la faune sauvage, agréée au titre de la loi relative à la protection de la nature et agréée Jeunesse et sports.